



N° 67 – janvier 2010

Sommaire

LA VIE DE L'ASSOCIATION

Rendez-vous saléviens
Colloque sur la frontière
Saléviens de Paris
L'association au jour le jour
150^e anniversaire de l'Annexion
Congrès des Sociétés savantes
Bibliothèque salévienne

CARNET

Nos joies, nos peines
A LIRE, VOIR, ENTENDRE
La christianisation du Genevois
Avis de recherche
Publications savoyardes
Expositions

IL ÉTAIT UNE FOIS

Sissi impératrice
La « trêve de Noël » du 30^e RI

LA VIE DE L'ASSOCIATION

RENDEZ-VOUS SALÉVIENS

LE 23 JANVIER A 14 H 30 A VIRY, Esther Deloche, docteur en histoire, évoquera **le diocèse d'Annecy dans l'entre-deux guerres.**

LE 20 FEVRIER A 14 H 30, Claude Antoine parlera du **capitaine Anjot et de Glières.**

LE 6 MARS A 14 H 30 A MONNETIER, Leslie Delétraz évoquera **le « pétitionnement » des habitants de la Savoie du Nord en faveur du rattachement à la Suisse en 1860.**

LE 20 MARS A 20 H 30 A VOVRAY EN BORNES conférence de Josette Curtil, docteur en histoire de l'art, sur **les représentations de saint François de Sales dans les églises et chapelles de Savoie.**

Les lieux et horaires seront précisés sur les convocations envoyées par ailleurs ou disponibles sur notre site Internet.

100^E ANNIVERSAIRE DU MEETING AERIEN DE VIRY : LES 3 ET 4 JUILLET

La préparation de cet événement important au niveau local se poursuit avec ardeur sous la direction efficace de Jean-Pierre Lombard avec l'impulsion de Claude Barbier et la complicité active de Michel Brand et Gérard Lepère et des associations de Viry. Suite à l'appel passé dans le Bénon n° 66, des bénévoles se sont manifestés pour donner un coup de main. Nous en aurons besoin d'autres encore. Vous pouvez suivre l'évolution du projet sur le site Internet de La Salévienne sous la rubrique « actualité ».

COLLOQUE SUR LA FRONTIÈRE

Le moins qu'on puisse dire c'est que notre ami Gilbert Ceffa aura contribué à faire passer à La Salévienne un automne bien chargé !

Parallèlement à la publication des dix-huit billets de captivité du père Favre, La Salévienne travaillait, en association avec les Archives d'État de Genève et l'Institut d'études politiques de Grenoble, à l'organisation d'un colloque sur le thème de « la frontière entre la Haute-Savoie et Genève » pendant la guerre.

La Salévienne a bénéficié du soutien de la Communauté de communes du Genevois, du SIMBAL, de la Société genevoise d'utilité publique, du Conseil général de la Haute-Savoie et de la commune de Ville-la-Grand.

Le colloque eut lieu le 21 novembre 2009 à Ville-la-Grand en présence de près de 150 personnes qui, de 9 heures à 17 heures, écoutèrent onze communications sur différents problèmes. On put ainsi entendre des personnes que nous connaissons depuis longtemps comme Ruth Fivaz-Silbermann (les occupations italienne et allemande, le sauvetage des juifs à la frontière), Pierre Flückiger, directeur des Archives d'État de Genève, Laurent Neury dont les travaux ont formé la colonne vertébrale du colloque, Robert Amoudruz (l'affaire Carme), Claude Barbier (médiats suisses et maquis).

Le colloque aura permis de découvrir Guénaël Morio, directeur du Juvénat, qui a

évoqué l'histoire de l'institution qu'il dirige aujourd'hui pendant la guerre ; Luc Van Dongen a évoqué le sort des collabos au sortir de la guerre et du refuge qu'ils purent trouver de l'autre côté de la frontière. Enfin, on put écouter Corinne Bonafoux nous entretenir des Justes, ces personnes qui sauvèrent des juifs pendant la guerre.

Nous pûmes découvrir l'historien et anthropologue Jacques Sémelin qui présidait le colloque et nous fit part de son appréciation sur la frontière et l'importance de la résistance civile au cours de la période. La Salévienne se doit également de remercier Daniel Grange et André Palluel-Guillard dont la rigueur a contribué à la bonne tenue du colloque.

La Salévienne publiera en 2010 les actes du colloque.

Claude Barbier

SALÉVIENS DE PARIS

Catastrophe ferroviaire de 1917 en Maurienne

Le samedi 28 novembre, les Saléviens de Paris ont eu le grand plaisir d'écouter M. André Pallatier nous parler de cet accident qui fit près de 400 morts en pleine guerre. Nous vous donnons ci-après un extrait de son intervention.

Deux raisons essentielles justifient cette intervention sur l'accident de chemin de fer survenu le 12 décembre 1917 à Saint-Michel de Maurienne à un train de soldats français revenant en France à l'occasion d'une permission :

- le fait qu'il reste de loin le plus meurtrier de l'histoire de notre pays, son bilan dépassant les 400 morts ;
- le fait que le récit des événements tels qu'ils se sont déroulés réellement a donné lieu à des interprétations nombreuses et variées dont le fondement est incertain.

Au fil des décennies, on a en effet assisté à ce qu'il faut bien appeler des commentaires de commentaires qui s'éloignent de plus en plus de la vérité. Récemment dans un article, réfléchissant sur les conditions dans lesquelles l'information circule, selon lui, aujourd'hui, un

journaliste a appelé cela de « l'homélie médiatique », pour en souligner les limites. La formule paraît tout à fait adéquate pour qualifier les derniers articles parus (en 2007) au sujet de la catastrophe. Ils montrent que le temps n'opère pas nécessairement un rôle de décantation : dans une affaire de ce type, il ne le fait que si l'on peut atteindre les sources de l'événement, en l'occurrence les archives. C'est ce qu'il nous a été permis de faire en pouvant accéder à celles de la justice militaire. Le prolongement judiciaire de la catastrophe a été, en effet, la tenue d'un conseil de guerre, à Grenoble, en juillet 1918, devant lequel ont comparu six cheminots du PLM qui furent tous acquittés.

L'existence de légendes qui entourent le récit de la catastrophe s'explique par la censure exercée par l'armée dans le contexte de guerre de l'époque et d'une année 1917 particulièrement difficile pour le pays. La censure est intervenue dans la nuit même de l'accident, le « bureau de presse » diffusant le 13 décembre, entre 5 heures et 6 heures du matin, un message demandant à l'agence Havas et aux organes de presse de ne « mentionner en aucun cas un accident de chemin de fer survenu près de Saint-Michel de Maurienne », le document d'archives précisant que cette demande émane du ministère de la Guerre. Les suites judiciaires de l'accident en Maurienne contribuent de même à confisquer l'information. En effet, le juge d'instruction de Saint-Jean de Maurienne qui, le 14 décembre, avait ouvert une information judiciaire pour blessures et homicides involontaires était dessaisi de la procédure le lendemain 15 au profit de la justice militaire. Il avait eu le temps de délivrer un mandat de dépôt à l'encontre du mécanicien de la locomotive (à vapeur), Louis Girard, faisant de celui-ci le seul cheminot inquiété par la justice jusqu'au conseil de guerre et le faisant apparaître aux yeux de l'opinion publique comme le responsable de l'accident. Il est d'ailleurs le seul dont le nom soit passé à la postérité.

Le samedi 15, le gouverneur militaire de Lyon confiait donc l'instruction de l'affaire à un juge militaire, l'argument juridique invoqué étant que l'instruction à venir pouvait mettre en cause des agents du PLM qui, du fait de l'état de guerre, étaient réquisitionnés et donc sous tutelle de l'armée. Cet argument sera d'ailleurs

habilement exploité, six mois après, par les avocats de la défense. Le gouverneur de Lyon choisissait un juriste de formation qui avait fini son service militaire en 1913 mais qui avait répondu sans tarder à l'ordre de mobilisation du 2 août 1914 ; qualifié, du fait qu'il agissait en tant que représentant de l'institution militaire de rapporteur, le capitaine Cuche rendra son rapport exactement cinq mois après, le 15 mai suivant. Ces précisions sur les suites juridiques immédiates de l'accident permettent de comprendre que toutes les enquêtes qui ont été menées sur l'accident ont été touchées par « le secret militaire », même celles conduites sous l'égide du ministère des Transports (à travers la direction du contrôle des chemins de fer), ou par le PLM lui-même. Il va sans dire que ce secret touchait en premier les résultats des investigations du capitaine Cuche. Toutes les informations recueillies pendant le premier semestre 1918 sont donc, de ce fait, restées confidentielles. Comme déjà dit, l'instruction menée sous la responsabilité de l'armée a abouti au conseil de guerre de Grenoble. Or, une fois celui-ci tenu les 5, 6 et 7 juillet, les pièces du dossier – au nombre de 228 – seront inévitablement considérées comme archives de la justice militaire et soumises aux longs délais de consultation qui lui sont propres.

Ce rappel des conditions dans lesquelles la censure d'une part, la justice militaire d'autre part sont intervenues explique que l'information ait été confisquée dès les lendemains de l'accident et n'ait pas connu de relâchement dans les décennies suivantes, quelques exceptions ponctuelles, en mars 1918, concernant les deux rapports du PLM ne remettant pas en cause ces données essentielles. Ce contexte explique la difficulté qu'ont connue les journalistes ayant écrit un article sur la catastrophe à cerner la vérité. Ils ont accumulé approximations et contrevérités, mais comment pouvaient-ils faire autrement ?

Plutôt que de les accabler, saluons plutôt leur audace car ils ont contribué à ce que, en dehors des deux départements savoyards, un certain nombre de nos compatriotes aient appris l'existence de la tragédie.

La consultation du dossier du conseil de guerre nous ayant permis de prendre connaissance d'un grand nombre de faits précis, dont beaucoup inédits, nous allons

en donner un aperçu en balayant plusieurs thèmes :

1) le dispositif des trains de permissionnaires

Il est mentionné généralement à son propos que depuis le 1^{er} décembre un train en provenance de Bassano del Grappa avait descendu sans encombre la vallée de la Maurienne avec à bord environ un millier de permissionnaires. En avançant ceci, les commentateurs avaient, en fait, extrapolé à partir du train du 12 décembre.

En vérité, les premiers trains étaient partis de Vicence, avec une capacité de 600 permissionnaires. C'est après une semaine de fonctionnement que le point de départ avait été transféré à Bassano, gare terminus de la ligne, plus proche du front. En revanche, le train parti le 11 de cette même gare et qui arrivera à Modane à 19 h 30 le lendemain, après un parcours effectué à une vitesse programmée de 20 km/h, est le premier train dont la capacité avait été portée à 1200. D'où sans doute la naissance de la rumeur selon laquelle il était surchargé, rumeur toujours en cours en Maurienne.

Ce qui est avéré c'est que l'état-major, appliquant sans tarder les directives de Pétain favorables à un octroi plus aisé des permissions – elles étaient un élément considéré comme primordial pour ramener l'ordre et redonner le moral à l'armée – a pris cette décision en demandant qu'elle soit appliquée dans les plus brefs délais, nonobstant le fait qu'il s'agissait de doubler d'un seul coup la capacité des trains. Au risque de prendre de vitesse les instances d'exécution, chargées en quelques jours de trouver du matériel roulant supplémentaire. Il s'avérera effectivement difficile à celles-ci de répondre à cette demande. On en trouve la preuve dans le fait que, au moment de la mise en place du dispositif, les documents mentionnent des voitures exclusivement françaises. Or apparaît rapidement la nécessité de faire appel au matériel italien pour pouvoir assurer les rotations de véhicules nécessitées par la mise en place d'un aller-retour journalier d'un train de permissionnaires. Celui du 12 décembre sera ainsi composé exclusivement de voitures italiennes (seul le fourgon de queue étant d'une compagnie française, celle du Nord). Celui du 1^{er} décembre l'avait déjà été alors que, deux jours avant son départ, il était annoncé comme devant être constitué

de voitures françaises. L'organisation des trains de permissionnaires relevait de l'improvisation permanente écrira un spécialiste de ce thème, Mme Emmanuelle Cronier, qui a écrit plusieurs articles sur ce sujet dans la Revue d'histoire du chemin de fer ; le dispositif présent, tel qu'on peut le voir fonctionner, ne fait que le confirmer.

2) le trajet entre Turin et Modane

Ce qui a été rapporté de ce trajet concerne les problèmes de freinage ayant touché le convoi qui a circulé jusqu'à Bussoleno, ainsi que les deux rames qui lui ont succédé jusqu'à Modane. La consultation des archives militaires confirme ces difficultés. Un soldat soigné à l'hôpital militaire de Modane rapporte au juge qu'il a assisté, dans une petite gare de la vallée de Suse, à une altercation entre deux cheminots italiens s'affairant autour d'un frein à main récalcitrant, l'un des deux pestant contre le fait que le frein n'ait pas subi les réparations que son état exigeait. Six mois après, lors de sa comparution devant le conseil de guerre, le mécanicien Girard insistera sur l'état d'usure du matériel italien, aux dires du journaliste de *La Dépêche Dauphinoise* qui a assisté aux débats. Cet état de fait paraîtra suffisamment avéré au juge pour qu'il le mentionne comme une réalité dans son rapport.

Le deuxième élément de ce parcours qui doit être relevé est le dédoublement du train qui a été effectué à Bussoleno. Il n'a été signalé par aucun des commentateurs français qui en ignoraient sans doute la cause : l'électrification de la ligne entre cette gare et celle de Modane. Or c'est cette donnée qui explique en partie le dédoublement du train de permissionnaires qui arrive à Bussoleno en cet après-midi du 12 décembre. Tel qu'il est constitué de dix-sept voitures, dont quinze lourdes puisque à bogies, son tonnage dépasse le tonnage limite autorisé à partir de Bussoleno, la voie ferrée abordant alors les rampes qui vont mener le train jusqu'à Bardonnèche et le tunnel du Fréjus. Le délestage de quatre voitures s'explique par la nécessité de faire passer le tonnage du convoi sous la barre des 420 tonnes. Le dédoublement opéré en gare de Bussoleno ce jour-là a certes été le premier qui ait touché un train de permissionnaires. Mais il n'a pas été dû, comme cela a été souvent rapporté, aux problèmes de freinage que nous venons

d'évoquer. Il a relevé d'une obligation technique ; le fait que ce train était plus lourd que tous les précédents puisque sa capacité avait été doublée par rapport à ceux-ci.

Le conférencier a abordé ensuite la formation du train en gare de Modane au cours de laquelle s'est joué un acte essentiel à la survenue de la catastrophe : le choix d'équiper le train de permissionnaires comme un train de marchandises et, en voie de conséquence, la neutralisation sur la plus grande partie du train du frein continu, tel que le système de freinage avait fonctionné jusqu'à Bussoleno. Choix décisif, concluront les experts, en ce qu'il diminuera d'une part les marges de sécurité du freinage, qu'il introduira d'autre part un élément d'incertitude avec la présence d'une équipe de serre-freins particulièrement inexpérimentée, comme seul l'état de guerre peut l'expliquer. Des freins dont l'état d'usure a engendré une efficacité incertaine, des hommes de bonne volonté mais à la qualification professionnelle insuffisante, ce sont là deux des facteurs principaux, l'un matériel, l'autre humain, qui, conjugués, seront à l'origine de la catastrophe.

Une catastrophe dont le bilan peut être établi, selon nous, à 435 victimes si l'on inclut les huit décès survenus dans les hôpitaux de Modane et de Saint-Jean de Maurienne dans les jours qui ont suivi l'accident et celui des deux employés du PLM dont le conducteur Tissot, originaire de Haute-Savoie. On est donc loin des 700 à 800 victimes évoquées dans les journaux de la Suisse romande dans la semaine qui a suivi l'accident, plus loin encore des 1200 morts avancés par le *Berner Tagblatt*. Ce sont pourtant ces chiffres qui ont longtemps été cités en France comme s'ils étaient plus fiables que ceux arrêtés par le tribunal de Saint-Jean de Maurienne, en décembre 1918 dans un premier temps, au printemps 1919 dans un second. Il faut y voir la défiance prolongée que la censure de l'accident avait fait naître chez le citoyen français à l'égard de l'information officielle.

La liste serait longue à citer de toutes les approximations et erreurs que la consultation des archives de l'armée de terre et surtout de la justice militaire nous a permis de déceler. On pourra en prendre connaissance dans le livre dont nous achevons la rédaction après plus de deux ans de travaux et qui devrait être en librairie au printemps

prochain sous le titre « La catastrophe ferroviaire de 1917 en Maurienne ». En attendant, je remercie La Salévienne de son invitation et ses membres parisiens de l'attention soutenue qui a été la leur lors de mon intervention.

L'ASSOCIATION AU JOUR LE JOUR

Échos Saléviens

Les Echos saléviens pour l'exercice 2009 seront envoyés courant février.

La Salévienne sollicitée par le Conseil général de Savoie

La Salévienne, parmi d'autres acteurs de l'histoire et du patrimoine, a été invitée pour réfléchir à la transformation du Musée savoisien de Chambéry en Musée de l'histoire de Savoie. Cette initiative nous paraît tout à fait opportune et bien évidemment nous la soutenons. Nous souhaitons vivement que la Haute-Savoie participe et soutienne ce projet.

Cotisation 2010

Elle reste inchangée en 2010, soit 30 € ou 45 CHF.

150^e ANNIVERSAIRE DE L'ANNEXION : UN PROGRAMME CHARGE

Une exposition à la maison du Salève sur l'Annexion et les zones franches

Exposition co-réalisée par la Maison du Salève et La Salévienne à partir du mois de juillet 2010 et qui traitera des zones franches de 1815 à 1860 et de leurs péripéties ainsi que de l'Annexion. Si vous êtes intéressés à participer à ce projet, manifestez-vous auprès du président.

Un film sur les Etats de Savoie pour la télévision

A l'initiative de notre président Claude Mégevand et à l'occasion du 150^e anniversaire de l'annexion de la Savoie à la France, un film de 52 minutes est en cours de réalisation pour France Télévision. A priori il devrait être programmé en

septembre. Son titre « Le Royaume partagé » évoque bien évidemment la répartition des Etats de Savoie sur trois pays Suisse, France, Italie, mais aussi le partage du territoire historique de la Savoie des deux côtés des Alpes. Il s'agit de traiter l'histoire des Etats de Savoie depuis leur origine jusqu'à l'Annexion. Les sociétés d'histoire apportent le contenu historique, notamment MM. Palluel-Guillard, Demotz et Perrillat ainsi que Mme Santschi et M. Carassi, le directeur des archives de Turin. Le scénario est bâti par un historien, Didier Bouillot, par ailleurs directeur adjoint de l'information à FR3 Rhône-Alpes, et Didier Bellemin-Bertaz en est le réalisateur. Après de longues et patientes recherches, une société de production – c'est elle qui recherche le financement – a été trouvée. Et, cerise sur le gâteau, Clotilde Courraut, comédienne bien connue et par ailleurs épouse d'Emmanuel-Philibert de Savoie a accepté d'apporter sa contribution au film. Ce sera certainement un des événements qui touchera le plus le grand public dans ces commémorations.

La Savoie invitée d'honneur au salon du livre de Genève

Grâce à Claude Barbier, l'assemblée des pays de Savoie sera l'invitée d'honneur du salon du livre de Genève (100 000 visiteurs) du 28 avril au 2 mai. La Salévienne y sera présente le 30 avril.

Parmi les autres événements à noter

- Une exposition sur l'Annexion réalisée par les archives de Savoie ;
- Une exposition sur « Nice et Savoie » avec une vision contemporaine (photos d'aujourd'hui en regard des gravures du célèbre ouvrage de 1864) à la Grange batelière de Hautecombe ou au domaine départemental de la Châtaigneraie à Yvoire ;
- Trois expositions réalisées par les archives départementales de Haute-Savoie sur la Savoie et la Savoie du Nord de 1810 à 2010 sur les trois thèmes : Economie, Tourisme-Loisirs et Transports ;
- Exposition « De la ville sarde au territoire transfrontalier : la Haute-Savoie en construction de 1860 à 2060 » par le CAUE de Haute-Savoie. Mi-mars à Annecy ;

- Le réseau des musées « Empreintes 74 » présentera une exposition sur « Vivre en Haute-Savoie hier et aujourd'hui » soit à l'abbaye d'Aulps soit à la Maison du Salève ;
- La cinémathèque des pays de Savoie réalisera, sous la direction de Bernard Favre (réalisateur de « La Trace »), une série de films documentaires sur la Savoie depuis 1860 ;
- Un colloque sur « 1860 : l'Annexion de la Savoie à la France : une question européenne » du 22 au 26 novembre à Chambéry.

Une année chargée d'histoire où il faudra voyager en Pays de Savoie pour profiter de toutes ces manifestations.

CONGRES DES SOCIÉTÉS SAVANTES DE SAVOIE 2010

Rappel. Le thème : **Les relations des Etats de Savoie avec ses voisins (XI^e - XX^e siècles)**. Organisé à Annecy par les trois sociétés : l'Académie Florimontane, l'Académie Salésienne, les Amis du Vieil Annecy, il aura lieu les 11 et 12 septembre 2010. Le thème est suffisamment large pour trouver des sujets novateurs et intéressants. Bien sûr les relations avec la France devraient y tenir une bonne part, mais dans notre secteur nous espérons plusieurs communications par rapport à nos relations avec Genève. (Pour plus de détail voir : http://www.la-salevienne.org/Congres/congres_2010.jpg.pdf).

BIBLIOTHÈQUE SALÉVIENNE

DONS

Salvina venue de la mer par Mino Faïta. Editions de l'Astronome. 86 p. Don de l'auteur, membre de La Salévienne. Le livre évoque « l'attrait du nord » des Italiens de Sicile, Sardaigne ou de la Pouille. Dans ce cortège d'hommes, émerge Salvina, « la putain magnifique ».

L'archéologie en territoire genevois. 76 p. ainsi qu'un extrait de la revue Genava sur « *les Fouilles archéologiques à Genève en 2006-2007* ». Ces deux documents évoquent

de nombreuses trouvailles archéologiques dans la région de Genève qui permettent de mieux comprendre notre territoire de l'antiquité au bas Moyen Âge. Don du service cantonal d'archéologie de Genève.

Images du Chablais. Photographies 1900-1920 de Léon Quiblier par Joseph Ticon. 143 p. Ouvrage avec de très belles photos sépias d'un Chablais encore très rural. Don des éditions du Vieil Annecy.

Mémoires de l'académie de Savoie. Huitième série. Tome IX. 2008

Cartes postales du Genevois savoyard. Don de Claude Chautemps.

Merci aux généreux donateurs.

ECHANGES

Simon Bigex, le Philosophe : Heurs et malheurs d'un secrétaire de Voltaire par Jean-François Campario. T. 116 de l'Académie Salésienne. 445 p.

Chambéry : promenade à travers le patrimoine. Société des amis du Vieux Chambéry. 53 p. Belle plaquette pour avoir un rapide aperçu du patrimoine de Chambéry.

Après le bombardement... Société des amis de Chambéry. Plaquette de 39 p. ; essentiellement de photos relatant le bombardement de Chambéry le 26 mai 1944.

Les cimetières de Chambéry. Amis du Vieux Chambéry. 8 p.

Education et Société. Revue historique vaudoise, 347 p. A remarquer en particulier des articles sur « l'école et l'enseignement en Pays de Vaud au Moyen Âge », « Lieux de pouvoir de l'Académie de Lausanne au XVIe siècle », « Eduquer le nouveau citoyen : un défi de l'ère révolutionnaire... » ;

En route pour Magenta et Solférino cent-cinquantième de l'Annexion de la Savoie à la France. Tome XLIII de la Société d'archéologie de Maurienne. 178 p.

ACHAT

Le Vuache, montagne insolite... par Jacques Bordon et Jean Charollais. Très

belle plaquette couleur qui décrit l'archéologie, la faune, la flore, le patrimoine et l'aménagement du territoire de l'une des montagnes dont les Saléviens se glorifient et à laquelle ils sont très attachés. Un petit paradis à préserver. Le recueil comprend une carte géologique et de végétation. En vente à La Salévienne 15 € + frais de port.

Résistance à nos portes : R.P. Louis Favre 1910-1944. Catalogue de l'exposition sur le père Favre et la situation à Genève pendant la guerre. 20 p. 5 CHF. Exposition à voir jusqu'en avril 2010 aux archives d'Etat de Genève.

Les plaisirs en Savoie. Mémoires et documents de l'Académie du Faucigny n° 8. 2009. Actes du XLI^e congrès des Sociétés savantes de Savoie de La Roche en 2006. 251 p. A noter en particulier un hommage à Claude Castor qui a été président de l'Académie du Faucigny pendant XX ans et un article sur la ferme de l'Hospital (à Bossey) au temps de la SDN et de l'ONU.

Achat d'un lot de plus de cent livres à la Fontaine de Siloé, notamment des collections presque complètes de romans sur la Savoie et de carnets écrits par des Savoyards racontant leur métier, leur vie... (instituteur, accoucheuses, etc.). Ces livres sont en cours de catalogage.

CARNET

NOS JOIES, NOS PEINES

La Salévienne a la tristesse de vous annoncer les décès de

l'épouse de Philippe Trogan, membre ;

M. Délias, père de Jean-François, membre ;

le père de Mireille Chauvet, membre ;

Jean Duret, membre des Saléviens de Paris. Ayant pris sa retraite à Villy le Bouveret, il fut le généalogiste de Menthonnex en Bornes et fut à l'origine d'une réunion des Duret

A leur famille dans la peine, nous adressons nos sincères condoléances.

A LIRE, VOIR, ENTENDRE

LA CHRISTIANISATION DU GENEVOIS

par Ph. Duret

Genève, Musée d'art et d'histoire, conférence de Jean Terrier, 11 novembre 2009.

L'archéologie régionale progressant rapidement, le musée a ouvert de nouvelles salles. Cette conférence en présente le contenu.

Au Haut Empire, Genève n'est qu'un *vicus* (localité secondaire) dépendant de la cité de Vienne. La ville se trouve sur un axe économique.

Dans les deux derniers tiers du III^e siècle, des invasions germaniques d'Europe centrale bousculent l'empire.

Empereur de 284 à 305, Dioclétien rétablit l'ordre et réorganise les structures. Il y a quatre empereurs et de nouvelles provinces ; Genève est promue au rang de cité et se dote d'une enceinte réduite. Le christianisme est bientôt toléré puis imposé.

L'empire connaît une nouvelle jeunesse.

A la fin du IV^e siècle, une seconde vague d'invasions déferle sur le Rhin. L'un des empereurs les plus actifs pour protéger la Gaule est Valentinien I^{er} (364-378). Le musée conserve son *missorium*. Il s'agit d'un plat commémoratif en argent. L'empereur y figure entouré de soldats. A ses pieds, les armes des vaincus.

Afin de protéger les Alpes, les Romains installent en 443 les Burgondes en Sapaudia, autour du Léman. Les Burgondes, peuple tolérant en matière religieuse, font de Genève leur capitale. Le diocèse, plus vaste qu'au Moyen Age, s'étendait probablement sur toute la Sapaudia, comprenant le territoire des Helvètes mais aussi la cité de Nyon.

Vers 400 le groupe épiscopal comprend trois cathédrales, un baptistère et un palais.

Et hors de la ville ?

Les premières églises rurales datent du VII^e siècle : Céligny, Grand Saconnex, Meinier, Vandœuvres, Compesières, Saint-Julien.

A Vandœuvres, une église fruste est construite vers 400, à l'arrière d'une villa patricienne. Il s'agit d'un petit sanctuaire avec un autel, en souvenir d'un personnage (une *memoria*). Le lien entre les vivants et les morts compte énormément. Puis une église remplace la *memoria* et le village se développe.

A Meinier par contre, aux V^e-VI^e siècles l'église succède à un temple (comme à Desingy ?). On a trouvé une fosse avec des branches de frêne (croyance magique ?).

Jusqu'au VIII^e siècle, les nécropoles, indépendantes des églises, se trouvent isolées en pleine campagne. Les églises restaient rares et le cadre paroissial n'existait pas. Dans la nécropole de Sézegnin, on a trouvé des tombes du VII^e siècle, avec des garnitures de chaussures, boucles d'oreille, bagues, plaques-boucles (mode méditerranéenne) et garnitures de ceinture.

Fin VIII^e, début IX^e, de nouvelles structures quadrillent les campagnes. On abandonne les cimetières autonomes et les tombes sont désormais implantées autour des églises. Celles créées à cette époque sont : Trévessin, Satigny, Russin, Vuillon, Confignon, Thonex, Présinge, Jussy, Collonge-Bellerive.

Ces églises reçoivent un clergé attiré. A Satigny on a mis à jour un calice dans une sépulture (celle d'un prêtre ?).

Les objets laissés dans les sépultures deviennent moins nombreux. On note une augmentation de dons à l'Eglise.

Le pouvoir contrôle les campagnes avec les décanats (subdivisions des diocèses).

AVIS DE RECHERCHE

Dans la perspective d'une (lointaine) publication, je mène actuellement une grande enquête sur les armoiries sculptées dans la pierre dans le département de la Haute-Savoie. Pour ce faire, je tente de répertorier le maximum de ces documents dans les arrondissements d'Annecy et St Julien ainsi qu'en bas Faucigny. Peu importent les époques, peu importent les supports (clés de voûte, pierres tombales, linteaux etc), l'important est qu'on ait affaire à des armoiries et à de la pierre (je ne

m'intéresse pas, par exemple, aux blasons sculptés dans le bois).

Auriez-vous des photos (numériques, si possible) de ce type d'armoiries à me communiquer ? ou pourriez-vous m'orienter vers des personnes susceptibles de me renseigner ?

Evidemment tout élément de contexte (bâtiment d'où provient la photo, textes à son propos...) sera le bienvenu.

Vous en remerciant par avance.

Laurent Perrillat

Tél. domicile : 04 76 63 21 65 - Tél. professionnel : 04 76 51 40 82 - E-mail : laurent.perrillat@free.fr

PUBLICATIONS SAVOYARDES

La Savoie et l'Europe 1860-2010 : Dictionnaire historique de l'Annexion sous la direction de Christian Sorrel et Paul Guichonnet. Imposant ouvrage de plus de 700 pages très illustré évoquant l'Annexion par rubrique, personnage, etc.

1860 - La Savoie choisit son destin par la SSHA. Ouvrage très intéressant qui apporte des éléments nouveaux par rapport à l'Annexion, notamment une vision européenne de l'Annexion par le professeur Soutou de la Sorbonne, un point de vue anglais, un autre valdotain, l'opinion publique savoyarde face à l'annexion, le Chablais dans l'épineuse question de la Savoie du Nord, etc. 253 pages.

Quelques exemplaires sont en vente à La Salévienne.

EXPOSITIONS

Annecy

Les archives départementales de la Haute Savoie présentent, jusqu'au 12 mars 2010 : **Objectif Odesser. 40 ans de photographies dans le bassin annécien 1944-1984.** A l'occasion de cette exposition, des projections de photographies d'Henri Odesser sont prévues dans l'auditorium des archives. L'entrée est libre, mais la réservation est obligatoire au 04 50 66 84 20.

A cette occasion sera lancé l'album **Objectif Odesser**, florilège de photographies de l'artiste.

Genève

Les Archives d'Etat de Genève présentent une nouvelle exposition intitulée **Résistance à nos portes – R.P. Louis Favre 1910-1944.** L'exposition s'articule en deux parties - l'une illustrant le contexte dans lequel se trouvait Genève pendant la seconde guerre mondiale : un lieu préservé dans une Europe meurtrie et un espoir pour nombre de réfugiés juifs et non juifs, mais aussi une plaque tournante des services de renseignement suisses et étrangers - l'autre présentant le destin exemplaire et tragique du Révérend Père Louis Favre, enseignant au Juvénat de Ville-la-Grand. Il s'engagea dans le réseau de renseignement «Gilbert» qu'il organisa dans la région d'Annemasse, en Haute-Savoie et aida les réfugiés qui tentaient d'entrer en Suisse. Il fut arrêté par la Gestapo le 3 février 1944, torturé dans une prison d'Annecy, puis fusillé le 16 juillet 1944. Ses messages relatant son martyre, les conditions de sa détention et celle des autres détenus sont présentés dans l'exposition.

Nous rappelons le livre **Louis-Adrien Favre, prêtre et patriote résistant** par Gilbert Ceffa, édité par La Salévienne et présenté dans le précédent Bénon.

Fondation Pierre Gianadda

Images saintes. Maître Denis, Roublev et les autres. La Fondation Pierre Giannada a le grand privilège d'exposer soixante icônes russes rares et précieuses de la Galerie nationale Tretyakov de Moscou considérée comme une des plus belles collections au monde. Les icônes de la célèbre institution participent de la culture russe et se révèlent une véritable fierté nationale. Les visiteurs pourront découvrir un vaste panorama de chefs-d'œuvres couvrant une période allant du XIV^e au XVII^e siècle et se familiariser avec cette théologie vivante exprimée par ces œuvres magnifiques qui reflètent la beauté de Dieu et de ses saints. L'exposition comprend notamment deux œuvres majeures et très rares d'André Roublev ce qui constitue en soi un événement exceptionnel. Martigny du 3 décembre 2009 au 13 juin 2010.

Pendant la même période, la Fondation Gianadda expose également **Les gravures du Grand-Saint-Bernard et de sa région.**

Carouge

Carouge, ville d'artistes. Cette exposition accompagne la publication du nouveau tome du Dictionnaire carougeois consacré aux artistes de la ville sarde et propose une sélection d'œuvres provenant essentiellement des collections municipales, que viennent compléter quelques prêts extérieurs.

Musée de Carouge jusqu'au 24 janvier 2010.

IL ÉTAIT UNE FOIS

FIGURES GENEVOISES

SISSI : L'IMPÉRATRICE NON CONFORMISTE

Bien qu'elle devînt impératrice d'Autriche, Elizabeth de Wittelsbach (plus connue sous le sobriquet de Sissi) avait dans toute l'Europe la réputation de ne pas se conduire comme le devait une impératrice soucieuse des conventions de son rang. Elle connut une fin tragique lorsqu'elle fut assassinée à Genève en 1898.

Elle était née le 24 décembre 1837, à Munich, du duc Maximilien Joseph de Bavière et de sa femme Ludovika (voir plus loin). Son père était un aristocrate plutôt jovial et excentrique, un peu poète, et très à l'aise dans les champs et forêts de ses terres. Enfant, elle avait mené une existence rurale sans souci, en compagnie de ses frères et sœurs, de ses chiens et de ses chevaux.

En août 1853, l'archiduchesse Sophie, mère de François Joseph I^{er}, souverain de l'empire austro-hongrois des Habsbourg, invita à Bad Ischl sa sœur Ludovika ainsi qu'Hélène, la fille de cette dernière. Sissi, quinze ans, les accompagnait. Selon un plan arrêté par les deux dames, l'empereur, alors âgé de vingt-trois ans, devait découvrir en Hélène une éventuelle épouse. À la consternation générale, il n'eut d'yeux que pour Sissi. Le 24 avril 1854, à seize ans, elle épousait François Joseph, devenant ainsi impératrice d'Autriche. En 1855 et 1856, Sissi donna naissance à deux filles dont l'aînée mourut de la rougeole à l'âge de deux ans. Enfin, en 1858, elle donna naissance au très attendu prince héritier Rodolphe.

Cependant, Sissi, à la beauté et à la verve exceptionnelles, devint une princesse des contes de fée vivant dans une cage dorée. Princesse d'Autriche, on s'attendait à ce qu'elle se conduisît en toute occasion de façon royale, mais son enfance rurale ne l'avait pas préparée à la vie de cour. Elle se montra ouvertement dédaigneuse des cérémonies, ce qui lui valut la vigoureuse désapprobation de l'archiduchesse Sophie, sa belle-mère. Cette femme redoutable lui interdit de faire les boutiques, de se promener à la campagne, de boire de la bière. Elle lui enleva même ses enfants dès leur naissance et choisit elle-même leurs prénoms ! Mais François Joseph n'osait pas s'opposer à sa mère. Accablée par sa belle-mère, Sissi, pour échapper à l'œil inquisiteur du public, se réfugia dans ses appartements privés et sa santé commença à s'altérer. Diagnostic : la tuberculose. On l'envoya donc en 1859 à Madère à bord du bateau de plaisance de Victoria, la reine d'Angleterre. Là, elle vécut pendant quelques mois dans une maison, aussi anonymement que possible. Bien que guérie, ses tentatives pour rentrer à Vienne, où sa belle-mère régnait encore sans partage, eurent pour conséquences immédiates une rechute. On ne lui donnait pas longtemps à vivre, et elle se réfugia à Corfou et à Venise. Sa vie durant, son mari lui est resté totalement dévoué.

« L'homme malade de l'Europe », ainsi était surnommé, au XIX^e siècle, l'empire austro-hongrois. Sous la pression exercée par les Slaves, les Tchèques, les Italiens et surtout les Hongrois, en quête de leur identité nationale, cet empire se disloquait avec le concours de la politique maladroite et hésitante de François Joseph. Il n'empêche : grâce à un mélange de dur labeur, de longues heures à la tâche, d'une dignité inimitable et d'un sens profond du devoir, il parvint à tenir ensemble les restes de l'empire pendant les soixante-huit ans de son règne, de 1848 à 1916. Jusqu'en 1914, l'Europe centrale connut une longue période de paix et une stabilité relative, mais en 1919 l'empire se désintégra totalement.

En 1865, la personne chargée de l'éducation du prince héritier Rodolphe et choisie par l'archiduchesse Sophie s'avéra un charlatan. Sissi lança alors un ultimatum à son mari : dorénavant elle serait la seule responsable de toutes décisions concernant

ses enfants et elle-même. François Joseph acquiesça à sa demande et les pouvoirs de la belle-mère entamèrent leur déclin. Alors s'ouvrit pour Sissi une merveilleuse époque où sa beauté, son intelligence, sa simplicité et sa gentillesse charmèrent tous ceux qui, des généraux prussiens bourrus aux malades et aux blessés, entrèrent en contact avec elle.

Sissi commença à s'intéresser aux questions politiques, et tout particulièrement au désir des Hongrois d'obtenir l'indépendance. Elle joua un rôle important dans l'avènement du Compromis hongrois qui accorda à ce peuple un certain degré d'auto gouvernement. Cette solution politique s'avéra si heureuse pour toutes les parties que François Joseph et Sissi furent couronnés roi et reine de Hongrie le 8 juin 1867. Elle passa alors beaucoup de son temps au palais hongrois situé à Godollo, au nord-est de Budapest. Elle donna naissance à une autre fille, Marie Valérie, qui fut élevée comme une Hongroise. Sissi parlait plusieurs langues dont l'allemand, le français, l'anglais, le grec et le hongrois. Elle avait des serviteurs magyars et jouissait en Hongrie d'une popularité inégalée qui dure encore.

Après 1870, Sissi se retira pour une grande part de la vie publique. Elle devint une cavalière accomplie et audacieuse qui passait ses hivers à chasser le renard en Angleterre et en Irlande. Elle était obsédée par son apparence physique, en particulier par le maintien d'une ligne parfaite. Dans les appartements royaux, elle avait sa propre salle d'entraînement. Elle a suivi pendant des décennies des régimes draconiens frisant l'anorexie. Quand la sciatique l'empêcha de faire du cheval, elle se consacra à la poésie, aux voyages et singulièrement à l'étude de la Grèce antique.

Le suicide du prince héritier Rodolphe à l'âge de trente ans dans le pavillon de chasse royal de Mayerling laissa Sissi anéantie et toucha particulièrement François Joseph qui n'avait pas d'autre héritier mâle (voir ci-dessous).

Bien que nominalement elle fût encore impératrice, Sissi passa les dix dernières années de sa vie à voyager fiévreusement, toujours vêtue de noir. Juste avant midi, le 10 septembre 1889, lors d'un voyage à Genève pour faire ses emplettes, elle fut

poignardée par un anarchiste italien, Luigi Luccheni, tandis qu'elle allait reprendre le bateau à aubes pour rentrer à Montreux. Ce geste n'avait rien de personnel. Luccheni était manifestement en quête, pour l'attaquer, de n'importe quel personnage de la noblesse et Sissi était la première personne répondant à cette description qui se trouvait sur son chemin. Blessée, mais ne se rendant pas compte de la gravité de sa blessure, elle monta en titubant sur le bateau, qui s'éloigna du quai du Mont-Blanc. Elle s'effondra et mourut à bord.

On ne peut s'empêcher de comparer Sissi et la princesse Diana. L'une et l'autre étaient des femmes d'extraordinaire beauté, de charme et de grâce naturelle, et avaient acquis une popularité qui dépassait les frontières de leur pays. L'une et l'autre s'étaient éloignées de la solennité de régimes désuets, mais représentaient malgré tout leur pays avec dignité et style. L'une et l'autre sont mortes tragiquement.

MAYERLING

Ce qui se déroula dans la nuit du 29 au 30 janvier 1889, à Mayerling, dans ce pavillon de chasse cerné par la neige, demeure l'une des plus extraordinaires tragédies du XIX^e siècle. Le fils de Sissi, Rodolphe, était le prince héritier de l'empire austro-hongrois. Il avait secrètement demandé au pape l'annulation de son mariage avec la princesse Stéphanie pour pouvoir épouser Marie Vetsera, une jeune femme de dix-sept ans qu'il ne connaissait que depuis quelques semaines. Refus du pape qui en informa l'empereur François Joseph. Après une terrible querelle, l'empereur déclara à Rodolphe qu'il n'était pas digne de lui succéder sur le trône. Suite à ce double échec — émotionnel et politique — il conclut un pacte de suicide avec Marie Vetsera. Ils se rendirent à Mayerling aussi subrepticement que possible et passèrent la nuit ensemble. À 7 heures du matin, il tira sur Marie puis se tira une balle dans la tête. Bien qu'on sache aujourd'hui que c'est bien ce qui arriva, d'autres relations, plausibles ou improbables, de l'événement n'ont pas manqué. En fait, Rodolphe était dans de vilains draps : il avait la syphilis, était cocaïnomanie et dépressif parce qu'il estimait qu'il ne jouait aucun rôle significatif dans la conduite de l'État. Il aimait jouer avec les armes à feu et avait approché d'autres jeunes femmes en leur proposant

un pacte de la mort. Il a laissé trois notes de suicide : une à sa mère Sissi, une autre à sa sœur Marie Valérie, une troisième à son valet lui demandant d'être enterré à côté de Marie. À cet égard aussi, la chance lui a manqué.

John Fox

Sources

- www.angelfire.com/Imperial/russian/royalty/austria/sissi.html

IL Y A 95 ANS : LA « TRÊVE DE NOËL » DU 30^e RÉGIMENT D'INFANTERIE

Décembre 1914, l'année s'achève, la France s'est installée dans la guerre. Des millions d'hommes, et parmi eux des milliers de soldats haut-savoyards, s'apprêtent à passer leur premier Noël et jour de l'an dans les tranchées où la guerre les a rapidement fixés.

Régiment de la Haute-Savoie depuis 1873, caserné à Annecy, Rumilly, Thonon et Montmélian, le 30^e RI se compose, à la mobilisation, de 58 officiers et 3210 hommes, dont les 2/3 sont originaires du département¹. Dès le 5 août 1914 le 30^e a quitté les paysages alpins pour les Vosges. Au mois de septembre 1914, le 30^e RI a changé de théâtre d'opérations et a été transféré sur le front de la Somme. En ce mois de décembre 1914, les fantassins du 30^e RI se tassent dans les tranchées d'un triangle Cappy – Frise – Dompierre-Bequincourt, sur les bords de la Somme, à l'ouest de Péronne, dans une région particulièrement humide.

La 56^e brigade d'infanterie, à laquelle appartient le 30^e RI, comprend un bataillon du 3^e régiment de marche de la Légion étrangère, le 101^e régiment d'infanterie territoriale, du Puy, et des pelotons de hussards à pieds du 9^e hussards. Elle voisine sur le terrain avec la 55^e brigade d'infanterie, toutes deux formant la 28^e division d'infanterie. Le 99^e RI, de Lyon et Vienne, et le 22^e RI, de Bourgoin et Sathonay, sont les unités composant la 55^e brigade. Ces régiments étant basés au voisinage de la Savoie, un certain nombre de Haut-Savoyards servent dans leurs rangs. Ce qui

fait de la 28^e DI une division d'infanterie à forte connotation savoyarde.

Les mois de septembre et octobre sont meurtriers pour le 30^e qui, vers le 4 octobre, se trouve réduit à deux bataillons « à faible effectif », le 1^{er} bataillon ayant été anéanti dans les combats de Foucaucourt le 24 septembre. Le front se stabilise fin octobre. Le mois de novembre se passe en bombardements, fusillades, coups de mains, patrouilles, petits combats très localisés. Le quotidien du fantassin savoyard reste agité et dangereux, bien que le nombre de tués et de blessés s'amenuise considérablement.

Noël approche et l'activité de l'ennemi diminue grandement. Le Journal de marche et des opérations (JMO) du régiment note à partir du 22 décembre : « journée calme ». Le 24 décembre, un sous-officier alsacien du 3^e d'infanterie bavarois, déserte et déclare qu'une mine doit exploser très prochainement près de Dompierre, donc sous une tranchée occupée par le 30^e RI. Le JMO du 99^e d'infanterie ajoute : « A 13 heures, un Allemand ayant dépassé la tranchée de toute la hauteur du buste et étant sans armes, une patrouille sort de notre tranchée pour inviter l'homme à se rendre. Cet Allemand déclare que d'autres camarades ont l'intention de se rendre également. Il leur fait signe et les prisonniers se présentent successivement. Ils appartiennent au 20^e d'infanterie bavarois. »

Le 25, le JMO du 99^e précise : « Les tiraileries ont cessé brusquement chez les Allemands dès le point du jour. Un grand nombre de Bavarois sont sortis de leurs tranchées en faisant signe de ne point tirer sur eux, puis ils se sont avancés à mi-distance de nos tranchées et ont engagé la conversation avec nos hommes... Trêve complète, fureur des Prussiens qui tirent sur les Bavarois. Ceux-ci nous préviennent de l'arrivée de leurs officiers et déclarent qu'ils tireront en l'air. Ce qu'ils font en effet. » Toutefois, le soir même, le Génie fait sauter la sape allemande sous la tranchée du 30^e. Ce qui provoque une vive fusillade.

Le lendemain 26, le 30^e RI continue de mentionner « journée calme » sans aucunement parler de dialogues noués entre Bavarois et Français. Toutefois le 99^e indique : « Les Bavarois sympathisent toujours. Trêve absolue. » Le lendemain 27 décembre, le JMO du 30^e, comme si la

¹ Paul Tapponnier est mobilisé au 230^{ème} RI et non au 30^{ème} RI. Il se trouve en Lorraine, près de Nancy.

chose était déjà connue, note : « La trêve de Noël continue et le calme est complet sur tout le front. Sur les deux lignes opposées les hommes n'hésitent pas à sortir des tranchées. Les Allemands viennent à la rencontre des nôtres, il y a échange de journaux, tabac, cigarettes ». Au 99^e, deux officiers bavarois ont engagé la conversation avec un soldat germanophone. « Les officiers bavarois ont paru tout étonnés d'apprendre que Lyon n'était pas investi par une armée italienne... »

La 56^e brigade d'infanterie note pour le 28 décembre : « La situation ne s'est pas modifiée et l'activité s'est considérablement ralentie de part et d'autre. On en profite de notre côté pour améliorer nos défenses accessoires et les boyaux de communication. » Le JMO de la 28^e division d'infanterie précise quant à lui : « Un certain nombre de nos hommes et des Bavarois sont sortis de leurs tranchées et se sont rencontrés à mi-distance environ, se sont serré la main, échangé des journaux, des cigarettes et provisions de diverse nature. Invités par nous de se rendre, les Bavarois ont déclaré en avoir assez, mais ont refusé de se rendre pour l'instant, et vouloir réfléchir avant de prendre une décision. Les relations et pourparlers se poursuivront les jours suivants. »

Le 29 décembre, le 30^e se contente de noter que la nuit a été très tranquille et « rien à signaler de toute la journée à part quelques obus sur nos travailleurs qui réparent les tranchées et boyaux ». Le 99^e ajoute : « Les Bavarois continuent à ne pas tirer et à nous informer de l'arrivée de leurs officiers. Nous en profitons pour placer du fil de fer devant le front de toutes nos tranchées ». Le 30, la 56^e brigade constate : « Les conversations entre Bavarois et Français continuent... mais **n'amènent pas le résultat espéré de provoquer quelques désertions dans les troupes allemandes.** »

Le 99^e raconte l'aventure de la journée : « Un sous-officier et un soldat prussien porteur d'un fanion blanc sortent de leurs tranchées et se dirigent vers les nôtres. Le capitaine Michoux accompagné d'un homme parlant allemand se porte au devant du parlementaire. Aussitôt 300 soldats prussiens environ sortent sans armes de leurs tranchées. Sur l'invitation du capitaine Michoux, le sous-officier allemand fit arrêter ses hommes. Après une conversation qui a

porté sur l'état moral des troupes allemandes, qui semble très abattu, le parlementaire a rejoint ses tranchées ». Le JMO de la 28^e DI apporte les précisions suivantes : « ...Le sous-officier déclarant qu'ils en avaient tous assez, que nous devions d'ailleurs être comme eux et que nous aurions fait la paix si nous n'étions poussés par les Anglais qui sont la cause de tout le mal, le capitaine Michoux répondit que nous tiendrions trois ans s'il le fallait, qu'il ne pourrait être question de paix tant qu'un seul Allemand resterait sur le territoire français, ajoutant que la meilleure façon de terminer la guerre pour les Allemands était de se rendre... Le sous-officier ne répondit rien et demanda qu'on leur fit tenir quelques journaux et des renseignements sur la situation au point de vue politique et économique... »

Le 30 décembre le rédacteur du JMO du 30^e RI note finement : « Rien de changé. La conversation s'engage à nouveau entre Français et Bavarois... **mais n'atteint pas le but poursuivi de provoquer des désertions dans les rangs allemands** ». Ce que la 56^e brigade confirme dans son Journal avec les mêmes mots.

Le 31 décembre, « la trêve continue toujours et les Bavarois nous laissent travailler à condition, ont-ils dit, que nous ne coupions pas leurs propres réseaux de fil de fer ». La 28^e DI ajoute un détail amusant : « Les Bavarois ont adressé à nos hommes des cartes postales contenant des vœux de nouvel an et de remerciements pour le pain et le cognac qu'ils ont reçus d'eux. Une de ces cartes est ainsi conçue : "Aux camarades français, Nous ne tirons que si un officier est près de nous. Seulement notre lieutenant est toujours en rage et tire quelquefois ! Une bonne année ! Merci beaucoup pour le cognac. Il a bien goûté" ». Comme si la dernière soirée de l'année devait se terminer par un feu d'artifice, le 30^e note : « La soirée est d'abord assez calme, mais vers 23 heures des feux de salves sont tirés de part et d'autre et des fusillades peu nourries éclatent... »

Le 1^{er} janvier 1915 la journée « est calme sur tout le front » et pourtant « deux sous-officiers bavarois ont déclaré à un lieutenant du 99^e... que, tout en restant nos camarades, ils ne pouvaient plus causer avec nous parce que leurs officiers l'ont défendu trop rigoureusement ». De fait, à partir du

2 janvier les événements évoluent différemment.

Le 30^e RI note dès le 2 janvier : « Vers 23 heures commence une fusillade qui dure une partie de la nuit ; elle doit être due à un changement dans les troupes ennemies qui sont en face de nous ». Quant au 99^e il remarque, dès le 3 janvier qu'on « ne parvient que très difficilement à renouer conversation avec les Bavaois. Des relèves fréquentes ont lieu ; visiblement les chefs bavaois cherchent à éviter les contacts prolongés avec les mêmes adversaires. » Le 4, ce même régiment note : « communications difficiles et hâtives avec les Bavaois » et le 5, « aucune conversation n'a eu lieu avec les Bavaois ou Prussiens ».

Les bombardements ont repris pour le 30^e RI comme auparavant dès le 3 janvier. Pour le 99^e la situation retourne « à la normale de guerre » le 5 janvier seulement. La « trêve dite de Noël » aura duré une dizaine de jours. Il ne faut cependant pas idéaliser cette trêve spontanée, ou en faire une période de paix merveilleuse en pleine guerre. Pendant cette trêve de 10 jours le 30^e RI a tout de même eu neuf tués et douze blessés et le 99^e six tués et sept blessés.

Quelques questions doivent être posées. Cette trêve de Noël a-t-elle été quasi générale sur le front ou spécifique à certains endroits ? Répondre très précisément exigerait de consulter tous les JMO de toutes les unités se trouvant au front à cette époque. Cinq autres unités à très fort contingents de Haut-Savoyards sont sur le front en décembre 1914 : le 230^e RI en Lorraine, les 11^e et 51^e BCA dans le Pas-de-Calais, le 107^e territorial dans la Somme et au nord de Paris, le 1^{er} bataillon territorial de chasseurs à pied dans l'Oise. Aucune de ces unités ne relate des faits identiques, le 1^{er} BTCP et le 11^e BCA étant même à l'offensive entre Noël et le jour de l'an.

A-t-elle été cachée à l'opinion comme cela a été dit lors de la sortie d'un film récent ? C'est tellement caché que cela a été mentionné, noir sur blanc, dans les officiels JMO de la 28^e DI, des 55^e et 56^e brigades, des 22^e, 30^e et 99^e d'infanterie et environ 9000 hommes ont été concernés par cette trêve ! Autant dire que garder cet événement secret relève de la mission impossible !

Le commandement s'y est-il opposé comme on l'a dit ? La réponse est donnée

par le JMO de la 28^e DI à la date du 1^{er} janvier 1915 : « Ces relations (*entre Français et Bavaois*), si elles ne nous ont pas permis de déterminer des soldats allemands à se rendre, ont cependant été utiles à plusieurs points de vue. Elles ont renseigné les Bavaois sur des faits qu'on leur cachait et sur notre intention de pousser la guerre jusqu'au bout. Elles nous ont permis de poser, sans être inquiétés, des réseaux de fil de fer, et d'inhumer des cadavres des nôtres qui étaient restés sans sépulture très près des lignes ennemies depuis le 28 novembre. » Il est donc clair que le commandement a, bien au contraire, saisi très rapidement tout le profit qu'il pouvait retirer de ces contacts franco-allemands spontanés.

Peut-on, à propos de cette trêve, parler de fraternisation des soldats allemands et français ? En parlant de soldats, le mot fraternisation a un sens très particulier : il s'agit de « refuser de se battre et faire cause commune avec ceux qu'ils ont mission de combattre ». Très clairement ce n'est pas cela. Si une certaine sympathie se manifeste, elle n'est ni tout à fait innocente, - allait-on réussir à faire désertir nombre de soldats allemands ? -, ni dénuée de curiosité, - comment sont les soldats en face de nous ? Par ailleurs la période, et les soldats face à face, se prêtent à ce genre de trêve : il s'agit de Bavaois, non de Prussiens, et de Savoyards en grand nombre, des catholiques fervents pour qui Noël est une fête de très grande importance. Tout ceci explique grandement cela. Et c'est ainsi que le 30^e et ses Savoyards eurent un beau Noël.

Didier Dutailly

Sources :

Journaux de marche et des opérations (JMO) :

28^e division d'infanterie (26 N 315/1)

55^e brigade d'infanterie (26 N 511/4)

56^e brigade d'infanterie (26 N 511/5)

22^e RI (26 N 595/1) - 30^e RI (26 N 605/1)

99^e RI (26 N 673/1) - 230^e RI (26 N 722/9)

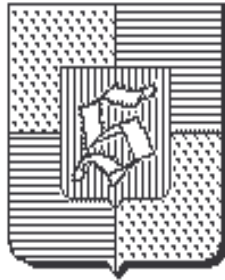
3^e RMEI (26 N 861/7 et 8) - 101^e RIT (26 N 795/1) -

9^e hussards (26 N 896/2)

Tous consultables au Service historique de Défense

(SHD Terre) à Vincennes ou sur Internet :

"memoiredeshommes.sga.defense.gouv.fr"



**Le Bureau de La Salévienne
vous adresse ses meilleurs vœux
pour une bonne et heureuse année 2010**

Rédaction

Claude Barbier, Jean-Yves Bot, Philippe Duret, Didier Dutailly, John Fox, Gérard Lepère, André Pallatier, Claude Mégevand.

Responsable de la publication : Marielle Déprez.

Pour tout renseignement ou adhésion, contacter :

LA SALÉVIENNE – 4 ancienne route d'Annecy - 74160 SAINT-JULIEN-EN-GENEVOIS

Téléphone : 04 50 52 25 59 - Fax : 04 50 35 63 16

Courriels : la-salevienne@wanadoo.fr (président) - Megevandcerise@aol.com (administration)

Site Internet : <http://www.la-salevienne.org>